

## Le diocèse de Lyon répond à Mediapart

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Communication P](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 21 avril 2016



La communication du diocèse tourne à plein régime :

À la suite de la parution sur le site de Mediapart d'un article portant sur la situation du père D., le diocèse de Lyon tient à manifester une nouvelle fois son plus profond soutien, son entière disponibilité et sa compassion à l'égard de toute victime. Il souhaite apporter des éléments factuels clairs pour que la vérité se fasse dans la sérénité.

Cela fait plus de 20 ans que le père **D.** a quitté le diocèse de Lyon pour celui de Montauban où le cardinal **Decourtray** avait, à sa demande, accepté de l'envoyer en 1994. Depuis plus de 10 ans, il a été interdit de tout ministère par le cardinal **Philippe Barbarin**, en raison de fragilités psychologiques qui l'empêchent d'assumer sa mission de prêtre.

À ce jour, le diocèse de Lyon n'a connaissance d'aucune plainte déposée contre le père D. et n'a de contact avec aucune des victimes présumées.

Averti en 2004 par Mgr **Housset**, alors évêque de Montauban, que le père D. ne recevrait plus de ministère dans son diocèse, Mgr Barbarin a rencontré ce dernier en novembre 2005 et il lui a aussitôt confirmé qu'il était interdit de tout ministère (décembre 2005). À la suite de cette rencontre, le cardinal Barbarin a proposé au père D. un suivi psychologique et psychiatrique, ainsi qu'une aide pour lui trouver un emploi

salarié, pistes qu'il a refusées. Aujourd'hui, en 2016, cet homme a renoncé au statut canonique de l'état clérical.

Le diocèse de Lyon prend acte de l'information de Mediapart selon laquelle une enquête préliminaire serait ouverte à Toulouse contre ce prêtre et en appelle une nouvelle fois à laisser agir la justice dans la sérénité afin que la vérité puisse se faire.